# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DECISIONS SEANCE DU 18 JUIN 2015

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rezde-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél.: 01 49.60.20.45

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE		
	Nombre de membres composant le Conseil	45
	Nombre de Conseillers en exercice	45
	Présents	27
	Absents représentés	10
	Absents excusés	4
	Absents non excusés	4

L'AN DEUX MIL QUINZE, LE DIX HUIT JUIN à DIX NEUF HEURE CINQUANTE CINQ, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 12 juin 2015 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

## ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

# **PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA (à partir du point A et jusqu'au point C), Mme GAMBIASIO, M. MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, BERNARD Méhadée, adjoints au Maire,

M. RIEDACKER, Mmes, POLIAN, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT (à partir du point A), M. HEFAD (à partir du point A), Mmes ZERNER, OUDART (à partir du point A), MACEDO, Mme PAURON, Mme MISSLIN (à partir du CRDB), M. AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE (à partir du point A), LE FRANC (à partir du point A), MM. LECLERCQ, BOUILLAUD (à partir du CRDB), AUBRY (à partir du CRDB), Mme POURRIOT, Mmes BERNARD Sandrine (jusqu'au point A), BAILLON, (à partir du point B), conseillers municipaux.

#### **ABSENTS REPRESENTES**

M. RHOUMA, adjoint au Maire, représenté par Mme. PETER (à partir du point D)

M. MOKRANI, adjoint au Maire, représenté par M. MARCHAND,

Mme LESENS, conseillère municipale, représentée par Mme. SEBAIHI

Mme OUDART, conseillère municipale, représentée par Mme. ZERNER (jusqu'au vote du CRDB)

M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU

Mme KIROUANE, conseillère municipale, représentée par Mme. SPIRO

Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par Mme. M. BERNARD

M. SEBKHI, conseiller municipal, représenté par M. BEAUBILLARD

Mme ANDRIA, conseillère municipale représenté par M. BOUILLAUD

M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme POURRIOT

Mme. BAILLON, conseillère municipale, représentée par Mme. S. BERNARD (jusqu'au point A)

Mme. S. BERNARD, conseillère municipale, représentée par Mme. BAILLON (à partir du point B)

## ABSENT EXCUSE

M. RHOUMA, adjoint au Maire (jusqu'au vote du CRDB)

Mme. MISSLIN, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance)

M. HEFAD, conseiller municipal (jusqu'au vote du CRDB)

M. TAGZOUT, conseiller municipal (jusqu'au vote du CRDB)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(35 voix pour et 1 abstention : M. LECLERCQ)

LE CONSEIL,

- / APPROUVE le compte rendu des débats du Conseil municipal du 21 mai 2015.

  (36 voix pour et 4 abstentions : M. LECLERCQ, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY)
- A/ RECOIT l'information donnée relative au collège d'Ivry-Confluences. (pas de vote information)
- B/ APPROUVE la charte de maintien et de relogement des habitants sur la ZAC Ivry-Confluences.
  - (35 voix pour et 10 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)
- C/ EMET un avis favorable aux demandes d'autorisation présentées par la société GEOTELLUENCE en vue de la réalisation de forages sur la parcelle AY56 dans le périmètre de la ZAC Ivry-Confluences en vue de la création de puits de géothermie et suite aux enquêtes publiques conjointes qui se sont tenues du 23 février au 30 mars 2015. (unanimité)
- D/ ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'extension de l'école Anton Makarenko à Ivry-sur-Seine pour un montant de 939 399,10 € HT, soit 1 127 278,92 € à l'équipe AIR Architectures intégrant la prime de 47 004,45 € TTC.

#### (unanimité)

- 1/ DECIDE d'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse de Monsieur Emmanuel Lardot concernant le déficit résultant d'un vol d'une partie de la régie d'avances du service vacances pour les séjours sur le centre de vacances des Mathes pour un montant de  $84,10 \in$  et DECIDE d'émettre un avis défavorable à la demande de remise gracieuse de ce dernier concernant le déficit constaté sur la régie d'avances du service vacances pour les séjours sur le centre de vacances des Mathes pour un montant de  $520,74 \in$ .
  - (35 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC et 4 abstentions : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)
- 2/ FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les tarifs de location des installations sportives ouvertes au public. (35 voix pour, 4 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)
- **3 a/** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les tarifs du Hangar-Tremplin, des concerts sandwichs, des inscriptions en double cursus : danse classique et musique au conservatoire municipal, des prêts des instruments de musique par le conservatoire municipal, de la médiathèque pour la saison 2015/2016, du cinéma le Luxy pour la saison 2015/2016, et du forfait fournitures adultes pour les cours d'arts plastiques municipaux.

  (39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme
- 3 b/ FIXE, pour 2015 les tarifs journaliers des activités (vacances, mini-séjours, cantine) la participation pour les goûters et pour les repas, les activités culturelles (arts plastiques, conservatoire, théâtre) et les activités ou ateliers culturels ou sportifs proposées sous forme de stage par les maisons de quartiers.

LE FRANC)

- (39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)
- 3 c/ FIXE, à compter du 30 juin 2015 et jusqu'au 31 août 2015, les tarifs des activités sportives d'été ouvertes au public (Eté sportif, si t'es sport), et à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les tarifs des activités sportives à la saison ouvertes au public (carte pass'Sport, animations sportives dans les quartiers, piscine municipale de Robespierre) (39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)
- 3 d/ FIXE la cotisation annuelle pour la participation aux animations des antennes jeunesse pour les 11/17 ans et les 18/25 ans.
- (39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

4/ FIXE, les tarifs pour l'occupation de l'auditorium Antonin Artaud à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. (39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

5/ FIXE les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, RAPPELLE sa décision d'exonérer les enseignes dont la surface cumulée est > 7m² et < ou égale à 12m², RAPPELLE sa décision de procéder au recouvrement de la TLPE due au titre de l'année n en année n+1, RAPPELLE sa décision d'exonérer des droits de voirie et des redevances d'occupation du domaine public les mobiliers soumis à la TLPE et RAPPELLE sa décision d'exonérer des champs de taxation les dispositifs apposés sur des éléments de mobilier urbain.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**6/** FIXE, les tarifs résultant de l'occupation du domaine public hors voirie communale, hors équipements sportifs et hors espaces verts, applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**7/** ANNULE le règlement de copropriété et l'état descriptif de division en date du 11 juillet 1957, concernant l'ensemble immobilier sis 25 rue Marceau, cadastré section L n° 150 à Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

8/ APPROUVE le bilan définitif de clôture de l'opération Jeanne Hachette Marat Voltaire arrêté par SADEV94, DONNE quitus à SADEV94 sur la base de l'arrêt des comptes transmis et APPROUVE le versement à SADEV94 du solde de l'opération racheté par la Ville, pour un montant de 881 041 €.

(35 voix pour, 6 voix contre: M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC et 4 abstentions: Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**9/** APPROUVE le contrat de ville Seine-Amont 2015-2020 et AUTORISE le Maire à faire les démarches nécessaires à l'obtention de subventions concernant les actions afférentes à la programmation pluriannuelle 2015-2020.

(unanimité)

10/ ACCORDE la garantie communale à l'OPH d'Ivry-sur-Seine pour le remboursement de 2 prêts d'un montant total de 7 396 406 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 61 logements sociaux sis 21- 23 rue Emile Blin à Ivry-sur-Seine.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

11/ ACCORDE la garantie communale à l'OPH d'Ivry-sur-Seine pour le remboursement de 6 prêts d'un montant total de 6 059 519 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 40 logements sociaux situés à l'Angle Jean-Jacques Rousseau et Jules Vanzuppe à Ivry-sur-Seine.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

12/ MODIFIE les dispositions des articles 1 et 2 de la délibération du 28 février 2013 accordant la garantie communale à l'ESH Logis Transports pour un emprunt total de 11 914 304 € qu'il se proposait de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 101 logements sociaux sur le secteur Hoche de la ZAC du Plateau ainsi qu'une subvention de 505 000 € au titre de la surcharge foncière, comme suit : « ARTICLE 1 : ACCORDE la garantie communale à l'ESH Logis Transports pour le remboursement de 12 prêts d'un montant de 9 550 000 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi que les 6 prêts auprès du Crédit Mutuel pour un montant de 1 622 140 €, pour la construction de 101 logements sociaux sur le secteur Hoche de la ZAC du Plateau.

ARTICLE 2: PRECISE que les caractéristiques des prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations sont détaillées dans les contrats de prêts n° 35 357, n° 35 358, n° 35 360 annexés à la présente délibération. Les caractéristiques des 6 prêts du Crédit Mutuel d'un montant de 1 622 140 € restent, quant à elles, inchangées.»

(39 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

13/ ACCORDE, au titre de l'année 2015 une participation à l'OPH d'Ivry d'un montant de 1 350 000 € pour la réalisation de travaux dans les cités (répartie en plusieurs versements).

(35 voix pour et 10 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

#### 14/ POINT RETIRER DE L'ORDRE DU JOUR

15/ APPROUVE l'application de la tarification résidentielle de manière dérogatoire aux enseignants des écoles publiques maternelles et primaires d'Ivry-sur-Seine, dans le secteur résidentiel, où se situe l'école où ils exercent, PRECISE que ladite tarification sera applicable jusqu'à l'adoption de nouvelle grille tarifaire, et que l'école Makarenko est à ce titre rattachée au secteur résidentiel du Petit Ivry.

(unanimité)

16/ APPROUVE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 les modifications apportées à la grille tarifaire du parking Marat conformément à la loi relative à la consommation concernant l'obligation légale de tarification au  $\frac{1}{4}$  d'heure.

(35 voix pour et 10 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

17 a et b/ APPROUVE le contrat de commodat (ou prêt à usage) concernant le volume n°8 consistant en un parc de stationnement de 61 places environ, situé au premier sous-sol d'un ensemble immobilier sis, 101/103 avenue de Verdun, 89/93/97 rue Hoche à Ivry-sur-Seine, propriété de la société Citania, afin de mutualiser le stationnement et de limiter les coûts de construction de parking en ouvrage et d'en optimiser l'occupation et APPROUVE la convention d'utilisation relative au volume n°8 susvisé.

(39 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

18/ DECIDE de proposer à l'assemblée du conseil départemental du Val-de-Marne de dénommer le nouveau collège situé dans le quartier « Ivry Confluences », 54 rue Maurice Gunsbourg à Ivry-sur-Seine, « collège Assia DJEBAR » dont l'ouverture se fera pour la rentrée scolaire 2016-2017.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

19/ APPROUVE le versement de la subvention annuelle 2015, pour un montant de 8 000 € à l'association malienne de solidarité et de coopération internationale pour le développement (AMSCID) dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2013-2015 conclue avec la dite association.

(39 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**20/** APPROUVE la convention avec la Procureure de la République du tribunal de grande instance de Créteil relative à la mise en œuvre de la procédure du rappel à l'ordre par le Maire.

(39 voix pour, 1 voix contre : M. ALGUL, 4 abstentions : Mmes. WOJCIECHOWSKI, M. BERNARD, MISSLIN, MACEDO et 1 conseiller ne prend pas part au vote : Mme. OUDART)

21/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'EHPAD l'Orangerie concernant le cadre d'interventions des bibliothécaires municipales auprès des personnes âgées dépendantes y résidant.

(unanimité)

22/ APPROUVE la convention cadre pluriannuelle d'objectifs 2015-2016-2017 avec l'Etat (DRAC Ile-de-France), le Conseil Départemental du Val-de-Marne, la SCOP-SARL Théâtre des Quartiers d'Ivry, ainsi que la convention financière afférente avec la SCOP-SARL Théâtre des Quartiers d'Ivry et PRECISE que le montant de la subvention communale allouée pour l'année 2015 s'élève à 609 800 €.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

23/ APPROUVE la convention de partenariat dans le cadre d'un enseignement artistique option obligatoire de spécialités audiovisuelles, avec le lycée Romain Rolland d'Ivry-sur-Seine pour les années scolaires 2015/2016, 2016/2017, 2017/2018, et SOLLICITE dans ce cadre une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France.

(unanimité)

24/ APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 3 000 € à la compagnie El Duende afin de soutenir l'organisation du « Ouf » festival du 6 au 19 juillet 2015 à Ivry.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

25/ APPROUVE le projet d'évolution du système d'information de gestion des bibliothèques et du portail des médiathèques d'Ivry permettant l'automatisation des prêts et retours de documents pour un montant estimatif de 272 280,00 € TTC dont la réalisation sera inscrite au budget communal sous réserve des capacités financières de la Ville, SOLLICITE auprès du ministre de l'Intérieur une subvention, au titre de la réserve parlementaire, auprès de la DRAC, du département du Val-de-Marne, de la région Ile-de-France, du FEDER/FSE, de la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités territoriales pour le financement de ce projet et la réalisation des travaux.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

26/ APPROUVE le projet de rénovation de l'orgue de l'église Saint-Pierre Saint-Paul à Ivry-sur-Seine pour un montant estimatif de 70 000 € TTC dont la réalisation sera inscrite au budget communal sous réserve des capacités financières de la Ville, SOLLICITE auprès du Ministre de l'intérieur une subvention, au titre de la réserve parlementaire, et une subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France pour le financement du projet et la réalisation des travaux.

(unanimité)

27/ ACCORDE un mandat spécial à Monsieur Olivier Beaubillard, Madame Bozena Wojciechowski, adjoints au Maire, et Mesdames Fabienne Oudart, Ana Macedo conseillères municipales, afin qu'ils se rendent au Festival d'avignon du 16 au 19 juillet 2015, et ainsi faire valoir la vitalité des équipements culturels et des compagnies de théâtre ivryens et asseoir la ville comme un territoire de culture à l'échelle nationale.

(22 voix pour, 10 voix contre: M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA, 2 abstentions: MM. RHOUMA et HEFAD et 11 conseillers ne prennent pas part au vote: MM. BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, ZAVALLONE, CHIESA et Mmes VIVIEN, SEBAIHI, RODRIGO, POLIAN, LESENS et PAURON)

28/ SOLLICITE auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France des subventions pour les actions de santé publique suivantes: « Information, éducation et promotion de la santé bucco-dentaire », « Prévention des addictions et réduction des risques », « Prévention des risques liés à l'habitat indigne et à l'incurie », « Prévention VIH/VHC/IST et éducation à la sexualité », « Prévention du surpoids et de l'obésité chez la mère et l'enfant », « Santé et développement de l'enfant (6-12 ans) », « Promouvoir la santé mentale et prévenir la souffrance psychique » et « Accès à la santé des personnes vulnérables » réalisée au cour de l'année 2015 au Centre municipal de santé afin de contribuer à l'amélioration sanitaire de la population ivryenne.

(unanimité)

29/ APPROUVE la convention de partenariat avec les Hospices Civils de Lyon afin que le Centre municipal de santé participe à l'étude pluriprofessionalité et gestion des risques par un programme multifacette en soins primaires.

(unanimité)

**30/** ACCORDE un mandat spécial aux élus désignés afin qu'ils se rendent sur les centres de vacances organisés sur le territoire national et international par la Ville au cours des mois de juillet et août 2015 afin de s'assurer de la qualité des activités proposées.

(35 voix pour et 10 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**31/** SOLLICITE une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour l'acquisition d'une nouvelle version du logiciel « Concerto » afin d'améliorer la gestion des structures accueillant le jeune enfant et des centres d'accueils de loisirs sans hébergement.

(unanimité)

32/ APPROUVE la convention avec l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) précisant les conditions de prise en charge du service d'aide à domicile à destination de M. Letang.

(unanimité)

33 a/ DECIDE la suppression des postes suivants à compter du 1er juillet 2015 : 4 postes de Directeur Territorial, 5 postes d'attaché principal, 1 poste d'Attaché Territorial, 1 poste de Rédacteur Territorial, 1 poste de rédacteur territorial (TNC 80%), 2 postes de rédacteur principal 1ère classe, 7 postes d'adjoint administratif 2ème classe, 17 postes d'adjoint administratif 1ère classe, 1 poste de technicien principal 1ère classe, 3 postes d'adjoint administratif principal 2ème classe, 2 postes d'adjoint administratif principal 1ère classe, 1 poste d'adjoint technique 1ère classe, 12 postes d'adjoint technique 2ème classe, 1 poste d'animateur territorial, 1 poste d'animateur territorial (TNC), 5 postes d'agent de maîtrise, 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine, 1 poste d'infirmier en soins généraux hors classe, DECIDE la création des postes suivants : 8 postes d'Attaché Territorial, 2 postes de Rédacteur Territorial, 1 poste de technicien territorial, 2 postes de rédacteur principal de 2ème classe, 2 postes d'animateur principal de 2ème classe, 12 postes d'adjoint d'animation 1ère classe, 9 postes d'adjoint d'animation 2ème classe, 1 poste d'assistant de conservation principal du patrimoine de 2ème classe, 1 poste d'adjoint technique 1ère classe (TNC), 1 poste de puéricultrice hors classe, 5 postes d'adjoint technique 2ème classe, à compter du 31 juillet 2015.

(unanimité)

- 33 b/ DECIDE la création d'emplois répondant à un accroissement saisonnier d'activité comme suit :
  - 3 semai, nes d'agent social 2ème classe,
  - 1,5 mois (soit 1 mois et 2 semaines) d'adjoint technique  $2^{\grave{e}me}$  classe.

(unanimité)

**34/** APPROUVE la proposition de reconduction du taux de base de l'indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs non logés pour 2014, soit un montant mensuel de 220,64 €, PRECISE que les majorations de l'indemnité représentative de logement allouées aux instituteurs non logés déjà versées par la commune s'élèvent pour l'année 2014 à 585,20 € et RAPPELLE sa volonté de voir l'Etat assumer seul cette charge financière.

(unanimité)

**35/** DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la modification de la délibération du 20 décembre 2007 portant attribution des indemnités d'astreintes au sein de certains services sociaux par la mise en place d'une nouvelle astreinte pour le service animation – action éducatives de la direction jeunesse.

(39 voix pour et 4 abstentions : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

36/ APPROUVE le projet d'aménagement du terrain sis 19 rue de la Paix à Ivry-sur-Seine pour un montant estimatif de 50 000 € TTC et SOLLICITE auprès du ministère de l'Intérieur une subvention au titre de la réserve parlementaire, une subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France, du Conseil départemental du Val-de-Marne pour le financement du projet.

(unanimité)

37/ ACCORDE un mandat spécial à Mesdames Vivien et Sebaihi, Monsieur Belabbas, adjoint au Maire, Madame Nicole Polian et Monsieur Romain Zavallone, conseillers municipaux afin qu'il se rendent à l'université d'été de formation des élus locaux organisée par le Cédis à Villeneuve d'Ascq le 17, 18 et 19 août 2015.

(35 voix pour et 10 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA, M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

/ EST INFORME du bilan des actions en faveur du développement social urbain et moyens de de leur financement par le biais de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS).

/ EST INFORME de la mise à disposition de deux agents à temps partiel auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

/ EST INFORME du renouvellement de la Convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'Association Logement Jeune Ivryens (ALJI).

/ EST INFORME du renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent au Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC).

/EST INFORME de la fin de détachement sur un emplois fonctionnel, à compter du 1er septembre 2015.

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2015.

# LA SEANCE A ETE LEVEE A 22H30

LA SECRETAIRE LE MAIRE

S. PETER P. BOUYSSOU